

colorchecker CLASSIC



xrite



A Bordeaux le 12 aout 1770.

Ant 713 16/1214

J'ay Receu mon cher neveu La Lettre que tu m'as fait l'amitié  
De m'envoyer en Daphté du 17 may Dernier, par la quelle  
tu me fais mille fois plus d'excuse qu'il n'en faud. Sur-  
ton pretandu manquement de parole, a me faire &  
parvenir Le produit du Vin que je t'envoye il ya trois  
ans. J'avois et je conçois, que tu m'as un peu negligé  
Sur cet article que tu me l'as annoncé tres souva-  
ment avec un espere de certitude. Sans execution  
que sur cela j'avois ~~quelques~~ pris quelques engagements  
Comptant sur ta parole. tu sans tout Comme moy  
que ce n'est pas agreable. et tu parois le trop sentir  
pour que je te le Retrassé. tu me marque dont que  
je le Receureray incessamment. Dieu le Veuille. Cela  
me fera grand plaisir, par le Besoin que j'en ay  
je te m'excuseray tout de suite La Reception. La  
Daurée, de meilleure Remise dans le pay ly a ce qu'on m'a dit

Est De Lindigo; mais suivant la Dernière Lettre la  
Remise doit m'en estre faite avant que tu naye Reseu  
Celle cy nous faisons; ce qui en Resultera; ce qui  
ya de tres seur mon cher amy. Cest que le petit  
manquement de ta part, n'est pas Capable de donner  
La moindre attente aux tantes Sanctimans. que jay  
toujour eu pour toy; je Desirois trouver quelques  
ocasions qui pussent suffisamment te Conuaincre  
tu nen doutterois pas; tu me marque mon cher amy  
nauoit point Reseu de mes Lettres. je suis donc plus  
malheureux que tous les autres. Car tres Surmament  
depuis que ma sancte me luy permis. jay Respondu  
tres exactement a toutes celles que tu mas escrit.  
jay souuent lieu de tes nouvelles par Dubreuil; qui ma  
fait part de ce que tu luy marquois, Concernant le  
Cours de tes affaires. qui me paroissent en tres  
bon train. il me parut dans le tempts netre pas  
Content de ton procedé a l'égard de Mr Dulos  
je croy quil n'auoit pas de tort; il est dit en auance

pour toy. et na le que de Bon prolede pour ta mere se  
praitant a tout ce qui a peu luy faire plaisir même  
pour l'acquisition de la maison de pons qui je croy ne luy  
a pas Reste; tu Conviendras que les Bon prolede doiveut  
trouver du Retour dans les belles ames. je nay point vu  
Subseid depuis que jay receu ta derniere Letre, ainsi il ne ma  
pu bien dire Concernant tes affaires; pour moy dans ma falo  
de passer, je ne puis me departir de Lidée ou je suis ainsi  
que je te l'ay marqué dans toutes mes lettres. que tu devrois  
passer a Revenir, dans ton pais dans les bras de ta famille  
et le sain d'ame mere qui l'amanle a devenir d'un age avancé,  
Besoin de secours. tu as dor et deja plus de fortune qu'il  
nen faud, pour vivre tres honorablement dans ta province  
que Diabli te faud il Davantage; tout en voulant luyman  
tu y laisseras tes os, te voila bien avancé apres avoir passé  
les plus beaux jours de ta vie dans les peines et le travail  
tu est je croy prudent. et sage tu feras sur cela ce que tu  
jugeras appropos. mais en attendant les années salumulent  
le temps passe et on sen va. adieu mon cher amy. je te soite  
sante et generallement toute ce que tu peu Desires, ny ayant  
personne au monde qui te soit plus sincerement attaché  
que le meilleur de tes amis et oncle De Samarthome

milles et milles tendres amities je te prie mon cher amy a ta  
chere moitié et a ma petite filleulle. je suis tres aise, quelle  
tienne bon et tres fache que tu n'aye peu en conserver  
auleun des autres, il faud cependant esperer que ce nest pas  
un mal sans remede. pour peu que la petite femme s'aille  
sy praiter, a quoy je l'exhorte. fait je te prie ayrecer les  
amusemens de mon Respaic a madame ta respectable  
belle mere; sur toutes choses ne te carte jamais de ce que tu  
luy dois a tous Egards. ma femme ma fille et mon filz  
Le chevalier vous font a tous milles amities et aussy  
de leurs Respaic pour les Dames; tu me demande mon  
cher amy de te Donner des nouvelles de tes Cousins et Cousines  
Laine qui est dans les dragons est toujours le meme quand  
a la depense d'ailleurs avec bon sujet dit on pourveu  
que par son inconduite peluciaire, il ne soit fosle de quiter  
Cest ce que je crains; Le chevalier seroit avec bon anfant  
mais il n'aime guerre etude; on me fait toujours esperer  
quil entrera dans la marine a la premiere promotion d'icy  
Le denille il ny a plus de tempts a perdre; on assure que mon  
frere le chevalier va avoir un Comandement pour les indes  
je vouderois bien quil peut embarquer avec luy  
quand a ma fille, elle est grace a dieu telle que je puis

Ant 77s 16/12/2

Monsieur

en conséquence des ordres de mons.<sup>r</sup> ad'éc' qui m'ont  
été envoyés, vous avertis la bonté de prévenir tous  
messieurs de votre compagnie de se pourvoir d'un  
chapeau d'Orde en or uniforme pour l'arrivée de  
M.<sup>r</sup> le General qui doit être du 15 au 20 de ce  
mois

avec l'honneur d'être bien sincèrement

Monsieur

le 19 d'Avr. 1770

Votre très humble  
et très ob.<sup>l</sup> serviteur  
Segrès

M.<sup>r</sup> Dubreuil

Cher Monsieur

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis actuellement en voyage et n'ai pu trouver le temps de vous adresser quelques lignes. Je vous prie de croire que je suis toujours avec toute l'estime et l'affection que vous m'avez inspirée.

Je suis  
votre  
ami  
Dumarsais

27  
1770

Handwritten text, possibly a signature or address, located at the top of the left page. The text is mirrored across the fold.

Handwritten text in the center of the right page, appearing to be a list or a set of instructions. The text is mirrored across the fold.

Handwritten text on the right page, possibly a name or a title.





Q

Monsieur

Monsieur Du Moril de Fontenay  
Capitaine Des Dragons Bleues  
Rue des Tournes

à Jean Dole

ordre de M<sup>r</sup>. Leyritz  
p<sup>r</sup>. Les Chapeaux bordés  
Du 9. 9<sup>bre</sup> 1770

j'ai eu l'honneur de passer ce matin chez vous, Monsieur, sur  
 ce que M<sup>r</sup>. l'Evêque de meaux, et Mad<sup>e</sup>. de Lescours m'ont dit que  
 vous seriez bien aise que l'affaire entre le mari et la femme put  
 s'arranger, Certainement je ne demanderois pas mieux et je  
 Saisirai avec empressement tout moyen honnête, je dois même  
 avoir l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'avant de la commencer  
 M<sup>r</sup>. de Rouefort un de ses parents que je rencontrai ici, me parut  
 avoir le même desir, je lui Repondis comme à vous, Monsieur, il  
 lui Ecrivit en consequence, et je lui Ecrivis aussi quelques jours  
 apris, et nous n'avons pas eu plus de Reponse l'un que l'autre,  
 Ce qui me <sup>fait</sup> craindre que toutes ces propositions ne soient que pour  
 Eluder, L'existence de ma Niece est ou ne peut pas plus desagable  
 il faut absolument que ça prenne fin, en outre mes affaires me  
 Rappelent bien-tôt à Bord<sup>e</sup>; voulez vous bien avoir la complaisance  
 Monsieur, de Savoir un oui, ou un non, de M<sup>r</sup>. de Lescours sur  
 le memoire qu'on vous a fait tenir, et dont je joins ici un double.

au Cas qu'il ne vous soit par parvenu, s'il vous étoit possible  
je vous serai bien obligé de me donner sa Reponse demain.  
je vous avouerais encore, Monsieur, qu'il me paroît bien singulier  
qu'il ose proposer des Conditions lui qui devoit s'estimer trop  
heureux qu'on ne lui en fit pas, il y a en verité tout plein de  
villaines choses dans sa Conduite que je deyrage à montrer au  
public, mais dont je vous Convaincrai si vous en avez le tems.  
voulez vous bien aussi avoir la bonté de me mander à quelle heure  
je pourrai avoir l'honneur de vous trouver chez vous j'ai celui  
d'être avec Respect

Monsieur.

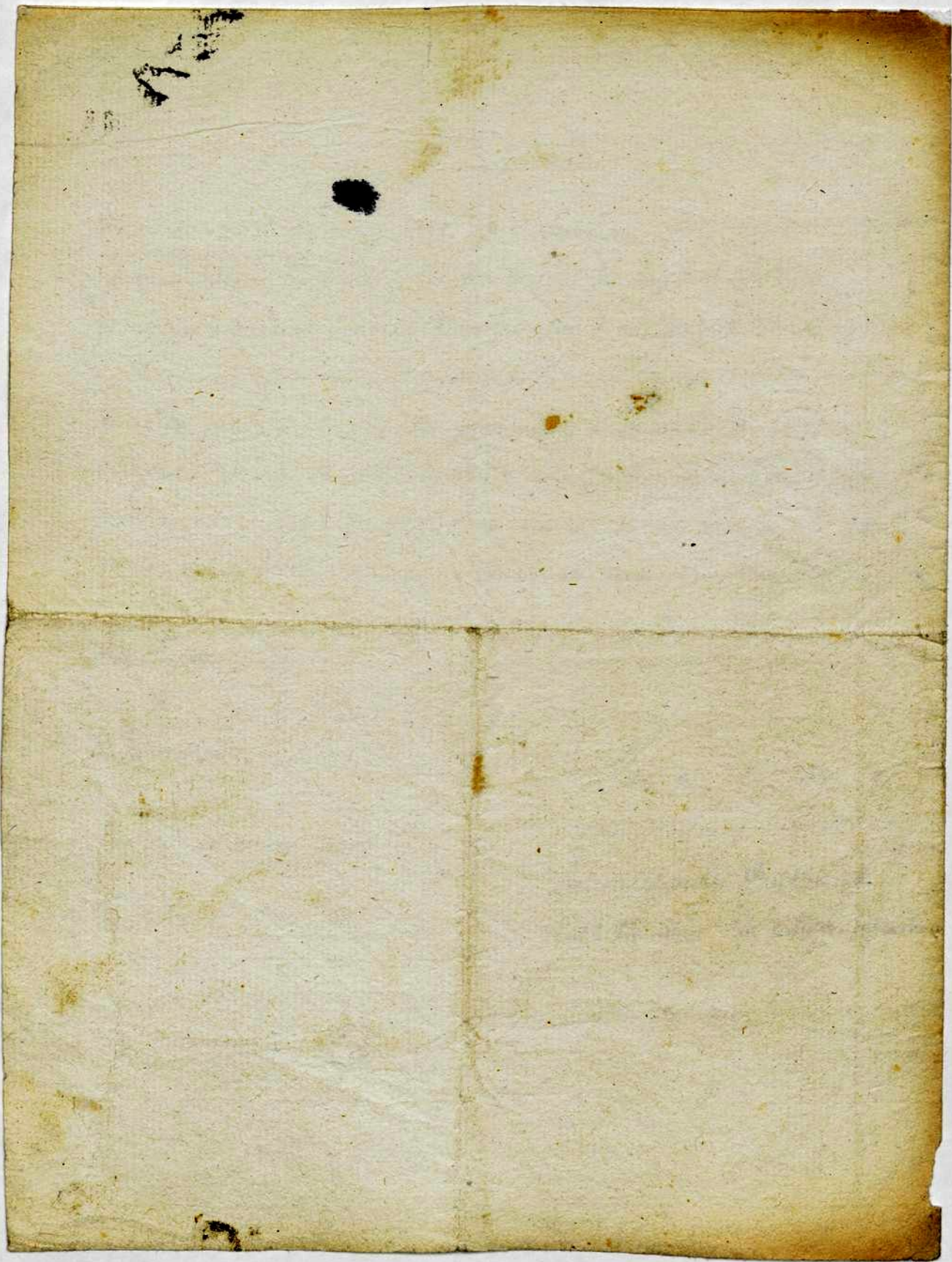
a Paris ce 4. mai 1776.

Notre très humble et  
très obéissant Serviteur  
Lamarthonie Dubréuil  
à l'Hotel Dauphin Rue croix des petits champs

ce

ve

hamp



Loyencey. J. 1774.

Ant. Ms 16/1774

1774  
Les Cayes  
Je n'ai point encore reçu, Monsieur, les Controllers des  
Compagnies de Milice de votre paroisse que vous  
commandez, ce qui fait beaucoup de peine à  
M. le Comte de Sédillac, vu l'exactitude qu'il auroit à le faire  
parvenir, ainsi que tous ceux de son commandement  
à M. le Général qui aime l'ordre et l'exactitude  
en tout, j'ai demandé lesdits Controllers de votre  
paroisse au Major des milices du quartier qui m'a  
dit que vous ne les lui aviez point encore fait  
parvenir.

Je ne sçai la raison pourquoy M. M. de Beauval  
n'ont pas paru à la dernière Revue, et que cette  
Compagnie s'est trouvée sans officiers, ce qui est un très  
mauvais exemple, au cas que ces M. M. ne vous aient  
point écrit, et qu'ils n'aient point de raisons valables.  
Je vous prie en conséquence de les en informer de M. le Comte de  
Sédillac de leur ordonner de se rendre aux ordres de M.

la Ville des Lays, je vous prie aussi, Monsieur, de  
me faire parvenir sans délai le contrôle de votre  
paroisse, et de témoigner à ces Messieurs le mécontentement  
que M. de Serrieres a avec raison de leur peu  
d'exactitude

J'ay l'honneur d'Estre avec un très sincère attachement  
Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,  
Le Mt de boucy

J'ai oublié, Monsieur, de vous observer, et vous avertir  
vous même, que Messieurs les officiers qui sont jaloux  
d'avoir des Emplois, doivent remplir leur Etat avec  
scrupule, et s'empêcher à mériter les graces du Roy  
notre Maître.





*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Illegible handwritten text, possibly a signature or address.]*  
Par la negligence de  
le Cousin ou Pierre  
Le 15. 4<sup>to</sup> 1774.

*[Faint, illegible handwritten text.]*

*[Faint, illegible handwritten text.]*